

Au chœur assistaient M. le curé A. Houde, M. l'abbé Lalime, de St-Hyacinthe. M. l'abbé Alph. Gagnon, de l'Archevêché, dirigeait les cérémonies.

Après la messe M. le curé Houde a souhaité la bienvenue à S. E. le cardinal Bégin, qui répondit par une brève allocution.

A 3 heures de l'après-midi, S. E. le Cardinal a béni l'École Lalime. Son Éminence était assisté de M. l'abbé Gastonguay, curé de Lourdes, et de M. l'abbé Boyd, curé d'Inverness. Après la bénédiction de l'École et de la Chapelle, M. Lalime a présenté une adresse au Cardinal pour le remercier de l'intérêt qu'il portait à son œuvre. L'École Lalime compte actuellement 150 élèves.

M. l'abbé Camille Roy répondit au nom de Son Éminence et parla en termes pratiques de la nécessité d'une excellente formation intellectuelle et morale pour les jeunes.

M. N.-K. Laflamme, avocat, de Montréal, et enfant de la paroisse, a aussi adressé la parole et a traité de la nécessité de l'enseignement bilingue. Il a aussi loué l'œuvre accomplie par M. le curé Houde.

Lundi matin, S. E. le cardinal Bégin a célébré la première messe dans la chapelle de l'École Lalime, où assistaient les élèves et les professeurs de l'École.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

LA COMMISSION INDUSTRIELLE CANADIENNE

La commission industrielle nommée par le gouvernement canadien pour faire enquête sur les moyens d'améliorer la condition de notre industrie nationale siège, en ce moment, à Ottawa, après avoir fait un tour d'études à travers tout le pays, pendant l'été. Nous regrettons, avec nos confrères de la presse catholique, que l'on ait ignoré complètement les unions ouvrières nationales et catholiques dans les invitations que l'on a faites aux représentants de l'industrie canadienne pour les convoquer à ce congrès d'études.

Il est trop tôt pour parler des séances du congrès, qui se poursuit à Ottawa. Nous voulons plutôt dire quelques mots à nos lecteurs, dans notre bulletin d'aujourd'hui, du rapport fait récemment au gouvernement par la commission industrielle, au retour de son voyage d'études. Cela permettra à nos lecteurs de suivre avec plus d'intérêt les délibérations de la convention.